

Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Master 2 Sciences, technologies, santé

Mention

- › Santé publique

Parcours

- › Management des organisations médicales et médico-sociales

Conditions d'accès

Pour les étudiants en formation initiale :

- › validation d'une première année de master ou d'une formation de niveau équivalent,
- › garantie des pré-requis en Santé publique, en sciences sanitaires et sociales, en sciences économiques et de gestion et en sciences juridiques ou sociales.

Pour les adultes en reprise d'études :

- › être titulaire d'une maîtrise ou d'une première année de Master
- › expérience minimale de 3 ans dans l'encadrement ou le management de structures sanitaires et sociales, ou de structures hors du secteur.
- › possibilité de faire valider leur expérience en ayant recours aux procédures de validation des acquis professionnels ou de l'expérience (VAE ou VAP) en vigueur à l'université

Durée et rythme de la formation

Pour le cycle classique, formation 1 an :

- › deux semestres de formation à temps plein de septembre à février
- › stage d'une durée de 4 mois minimum
- › soutenance en septembre

Pour le cycle professionnel en alternance, formation 1 an et demi :

- › 1 semaine de formation par mois de janvier à décembre (sauf mois d'août)
- › Réalisation d'une mission de gestion dans la structure d'exercice
- › Soutenance en juin de l'année suivante

Volume horaire

- › Pour le cycle classique : 28 heures par semaine soit environ 300 heures au semestre 1 190 heures au semestre 2 1 semaine d'examen
- › Pour le cycle professionnel : environ 32 heures de formation par semaine pour un total de 340 heures + 1 semaine d'examen.

Organisation de la formation

- › La formation est proposée selon deux cursus afin de s'adapter aux différents publics accueillis. Les deux cursus ont le même programme mais diffèrent par leur organisation : en présentiel en formation initiale et continue (pour les adultes en reprise d'études) et en alternance en formation continue.

Contrôle des connaissances

- › Contrôle continu et/ou examen terminal, soutenance d'un rapport de stage et d'un mémoire
 - › Une semaine d'examen par semestre.
- L'obtention du diplôme nécessite la validation de chaque unité d'enseignement.

Lieu de la formation

- › Bordeaux PAC Carreire

Modalités particulières

- › Formation initiale, continue et contrat de professionnalisation

Nombre de places

- › 20 étudiants par cursus soit 40 étudiants par promotion.

Nombre de candidats

- › 180 environ

Infos pratiques

Lieu de la formation

Institut de santé publique d'épidémiologie et de développement
146, rue Léo Saignat
CS61292
33076 Bordeaux Cedex
›

Tarifs

Formation initiale
Droits de scolarité*

Adultes en reprise d'études

Droits de scolarité*

+ Frais de formation :

Cycle classique : 4100€ **

Cycle professionnel : 5500€ **

* à titre indicatif, 261.10€ pour 2016-2017 (pour le cycle professionnel les droits sont à verser 2 fois : une inscription par année universitaire)

** sous réserve du vote des instances universitaires.

Contacts

Responsables de la mention

A. Alioum, L. Rachid Salmi
Responsable du parcours
Elise Verpillot

Assistante pédagogique

Cécile Rodrigues
cecile.rodrigues@u-bordeaux.fr

Gestion des cursus étudiants LMD Santé

scolarite.lmd.sante@u-bordeaux.fr

Responsable formation continue ISPED

› Sylvie Valero
sylvie.valero@u-bordeaux.fr

Validation des acquis

› fcuvae.sante@u-bordeaux.fr

Étudiants étrangers

› Direction des relations internationales
incoming-carreire@u-bordeaux.fr

Service PHASE (public handicapé, artistes, sportifs, étudiants) - Site Carreire

› Nelly Garcia
phase.bordeaux@u-bordeaux.fr

En savoir +

www.u-bordeaux.fr/formation

Retrait des dossiers de candidature à partir du 24 avril

www.isped.u-bordeaux.fr

Rubrique FORMATION puis MASTER SANTE PUBLIQUE puis Master 2 MOMMS

- › Dépôt des dossiers de candidature : du 24 avril au 2 juin 2017
- › Entretiens de motivation : 29-30 juin 2017

Pour les étudiants étrangers passant par Campus France et qui souhaitent suivre l'enseignement en présentiel : procédure d'inscription avant le 31 mars rubrique INTERNATIONAL puis VENIR ETUDIER A L'ISPED.

MASTER

Santé publique
Master 2 Management des
organisations médicales et
médico-sociales

En présentiel

Qu'est-ce que le secteur sanitaire et médico-social ?

Il est composé des établissements et services assurant la prise en charge de deux publics particuliers : les personnes malades pour le secteur sanitaire et les personnes âgées et/ou handicapées (adultes et enfants) pour le secteur médico-social.

Objectifs de la formation

Former aux métiers de l'encadrement et du management dans les organisations médicales et médico-sociales (OMMS), qu'elles soient publiques, privées, étatiques, territoriales ou associatives, en conformité avec les exigences du décret de qualification des directeurs d'établissements du secteur. En fin de formation, les étudiants sont aptes à répondre efficacement aux nouvelles problématiques de l'environnement de ces structures et institutions (travail en réseau, tarification à l'activité, gestion de la qualité et des risques, démarche de contractualisation).

Public concerné

Cette formation s'adresse à des étudiants en formation initiale ainsi qu'à des professionnels en reprise d'études :

- › Étudiants titulaires d'un master 1 ou d'une formation équivalente et possédant des pré-requis en santé publique, en sciences sanitaires et sociales, en sciences économiques et de gestion en sciences juridiques (formation initiale)
- › Professionnels en reconversion souhaitant orienter leur carrière vers les métiers du management des organisations médicales et médico-sociales
- › Professionnels du secteur souhaitant valider, consolider ou enrichir leurs connaissances et leurs pratiques managériales et disposant d'une expérience minimale de 3 ans dans l'encadrement ou le management.

Dispositifs d'accompagnement

- Remise à niveau possible concernant les logiciels de bureautique.
- Tout au long de l'année, accompagnement des étudiants par l'équipe pédagogique autour du responsable pédagogique de la formation

Pour la réalisation de la mission et du mémoire un tuteur universitaire collabore avec chaque étudiant de la promotion.

Matières enseignées

Compétences acquises à l'issue de la formation

- › La maîtrise des instruments de gestion, spécifiques aux OMMS : pilotage financier (budget, tableau de bord, calcul de coûts), conduite organisationnelle (projet d'établissement et stratégie, démarche qualité et d'évaluation, audit de structures...) et management des ressources humaines (gestion prévisionnelle des emplois, animation d'équipes, respect de la réglementation du travail...).
- › L'acquisition d'une lecture dynamique et transversale de l'environnement des OMMS par une analyse critique des politiques économiques, des politiques sociales, des politiques sanitaires et de leurs réformes en cours.
- › La confrontation à la pratique managériale par la réalisation d'un stage d'immersion dans une OMMS avec une mission à effectuer et la production d'une réflexion sur le management

Semestre 3

UE obligatoires

- › Gouvernance du secteur sanitaire et médico-social
- › Budget et contrôle de gestion
- › Management stratégique et performance : méthodes et outils
- › Management des hommes et des organisations

UE obligatoire (1 au choix)

- › Mise à niveau en Comptabilité générale et de gestion
- › Economie du tiers secteur sanitaire et social

Semestre 4

UE obligatoires

- › Gouvernance des OMMS
- › Performance : les outils de la négociation
- › Management de projets
- › Mission de gestion et mémoire universitaire

Insertion professionnelle

Les diplômés exercent principalement dans les établissements suivants :

- › Établissements sanitaires (établissements de santé publics ou privés, réseaux de santé)
- › Établissements médico-sociaux (EHPAD, ITEP, ESAT...)
- › Services à la personne
- › Administrations publiques (services ou programmes des collectivités territoriales ou de l'état, agences régionales de santé, organismes d'assurance maladie).

En tant que :

- › Directeur
- › Adjoint de direction
- › Responsable qualité
- › Contrôleur de gestion
- › Chargé de mission ressources humaines
- › Responsable études et développement.

Statistiques / taux d'insertion

92,3 %

taux d'emploi des diplômés

79 %

occupent un emploi stable (CDI, secteur public ou privé, profession libérale...)

Chiffres de l'Observatoire de la formation et de la vie universitaire, enquête 2015.

Points forts de la formation

- › Enseignements assurés par des enseignants chercheurs, des consultants et des professionnels spécialistes des secteurs sanitaire et médico-social
- › Très forte implication des enseignants dans l'encadrement des étudiants
- › Adaptation de l'organisation de la formation par l'offre de deux cursus différenciés
 - Pour les étudiants en formation initiale et les professionnels en reconversion
 - Pour les professionnels du secteur actuellement en poste
- › Mission de gestion de terrain en responsabilité afin de se confronter à la pratique réelle du management au sein d'une organisation médicale ou médico-sociale.
- › Pédagogie de projets.

Les partenaires

